



Le dossier p. 7-9
Nurserie d'élevage :
les conditions de la réussite

n°02
JANV. 2013



En pratique

Équarrissage :
Quelles règles
pour la collecte ?
p. 12



Portrait

Michel Gavaud.
Question d'équilibre
p. 15



Une nouvelle gouvernance sanitaire

Suite aux États généraux du sanitaire, la loi de modernisation agricole a défini en 2011 un nouveau cadre pour la gestion de la santé animale en France, caractérisé par deux évolutions majeures.

En premier lieu, toutes les filières de production doivent se retrouver en région au sein d'une seule entité : l'organisme à vocation sanitaire appelé OVS*. Ensuite, les acteurs de la santé animale et de la santé du végétal, constitués en OVS, s'unissent pour fonder l'ASR ou Association Sanitaire Régionale. Au-delà ces nouveaux sigles, cette évolution va renforcer la cohérence de la protection sanitaire dans la région et surtout la complémentarité des actions dans les filières.

Chacun sait que les maladies qui touchent plusieurs espèces sont multiples et pour certaines majeures : fièvre aphteuse, salmonelloses, botulisme.

Dans notre région, beaucoup d'exploitations sont multi-productions. Constatant des contaminations inter-ateliers, les GDS bretons ont de longue date, sollicité une protection sanitaire exercée en complémentarité entre tous les acteurs. Dans chaque région, l'Etat aura ainsi désormais un seul interlocuteur pour toutes les questions relevant de la maîtrise des risques sanitaires, tant pour les productions animales que végétales. Les décrets ou arrêtés parus ou en cours, préciseront les modalités de mise en œuvre.

Pour la santé animale, les Groupements de Défense Sanitaires se voient tout normalement confier par l'État la responsabilité d'OVS. GDS Bretagne a anticipé cette évolution en structurant en son sein, les sections bovine, ovine, caprine, avicole chair, aquacole, apicole et bientôt équine. Nous échangeons actuellement avec les acteurs des autres filières animales pour mettre en place dans les mois à venir à la fois l'OVS et l'ASR. Deux nouveaux sigles à retenir à l'avenir.

*OVS : Organisme à Vocation Sanitaire

Le Président,
Jean-François TREGUER

sommaire

CÔTÉ GDS

p/ 3 - 5

• Plaquette avicole • Jeux SPACE • Plan antibiotiques • Schmallenberg • Événements • Autopsies • Innovation • Observatoire salmonellose • Sanael • Ovins/Caprins

ENTRE NOUS

p/ 6

• Où sont-faites vos analyses ?

À VOTRE SERVICE

p/ 6

• **Nuisibles** : le temps de l'organisation est venu !

LE DOSSIER

p/ 7 - 9

• **Nurserie d'élevage** :
les conditions de la réussite

RENDEZ-VOUS

p/ 10

• Calendrier formations • Foire de Rennes • Foire de Quimper • AG départementales

BONS PLANS

p/ 10

• Comment transférer un gros fichier ?

REGARD SUR...

p/ 11

• **L'interview de Bernard Vallat** :
maladies contagieuses

EN PRATIQUE

p/ 12 - 13

• Équarrissage • Registre des traitements Agrael • Déclaration des ruchers • Guide de formation 2013 • Déchets de soin • Identification

C'EST LA SAISON

p/ 14

• Les conseils de saison

PORTRAIT

p/ 15

• **Michel Gavaud** : question d'équilibre

aviculture

Une nouvelle plaquette pour la section avicole

La section avicole de GDS Bretagne vient de sortir sa nouvelle plaquette. L'objectif ? Valoriser les actions du GDS en matière d'aviculture et l'offre de services proposée aux éleveurs : appui technique spécialisé, audits, formations... N'hésitez pas à la demander auprès de votre GDS !

Yann Jouannic. Chargé de communication (GDS Bretagne)

SPACE

Space 2012 : les gagnants du jeu-concours

Vous avez été nombreux à participer au jeu-concours organisé au moment du SPACE. Quatre heureux gagnants remportent un week-end gourmand d'une valeur de 200 €. Il s'agit de Yohann Leray et Vincent Even du GAEC de la Bosse (22), de Monique Rannou du GAEC Rannou (29), d'Armand Gavard de l'EARL Gavard (35) et de Mr et Mme Éric Lucas de l'EARL du Temple de Bas (56). Bravo à eux !

Yann Jouannic. Chargé de communication (GDS Bretagne)

plan écoantibio 2017

Réduire de 25% l'usage des antibiotiques

L'usage des antibiotiques est souvent largement prescrit à titre curatif ou préventif ; il peut favoriser dans tous les cas l'émergence de résistances bactériennes chez l'homme ou l'animal.

L'Europe et la France font de la lutte contre les risques d'antibiorésistance un enjeu de santé publique et animale. Le ministère de l'Agriculture a engagé en novembre 2011 un plan national de lutte contre ces risques en médecine vétérinaire. En santé animale, GDS Bretagne, appuyé par



ses partenaires, sera en première ligne pour assurer l'information et la formation des éleveurs, et promouvoir parallèlement les mesures préventives de biosécurité.

Rémy Vermesse. Vétérinaire conseil (35)

virus Schmallenberg

Schmallenberg : poursuivre le suivi de la maladie

Le virus Schmallenberg a circulé l'été dernier en Bretagne. Les effets sont très variés : fièvre, baisse de lait, diarrhées en élevage bovin, retours en chaleur et avortements en élevage bovins et ovins. L'infection estivale des femelles en début de gestation a aussi engendré la naissance de produits malformés, et cela pourrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'hiver. Pour surveiller la maladie, GDS France a mis en place dès novembre 2012 un protocole de confirmation des suspicions par analyse, avec un recensement des cas observés. GDS Bretagne propose depuis fin 2012 des analyses complémentaires en cas d'infection aiguë associée à des avortements répétés. Pour plus d'informations, contactez votre vétérinaire ou le GDS.

Thomas Aubineau. Vétérinaire conseil (35)



Christiane Bernard a participé au groupe pilote « Sanael éleveur »

Sanael : la santé de mon troupeau en un clic !



Christiane Bernard, éleveuse de vaches laitières à Saint-Tugdual dans le Morbihan, a participé à la conception de la version « éleveur » de Sanael. Elle nous livre ses impressions sur ce nouvel outil.

Qu'attendez-vous d'un outil comme Sanael ?

Ce que j'attends avant tout de Sanael, c'est de pouvoir suivre l'historique des événements sanitaires de mon exploitation. Cela va être beaucoup plus pratique pour suivre les analyses que je fais sur mes bovins.

Allez-vous l'utiliser régulièrement ? Pourquoi ?

Oui du fait que j'ai participé au groupe de pilotage, cela donne forcément envie de l'utiliser ! Ce qui m'intéresse dans le cadre de mon exploitation, c'est de pouvoir retracer l'historique des analyses de mon troupeau. Ce sera beaucoup plus facile de retrouver les informations.

En quoi a consisté votre participation à la conception de l'outil ?

Le groupe de travail a permis de vraiment cibler les besoins de l'éleveur. Souvent, ce genre de logiciel est développé sans réellement connaître le métier. N'étant pas une « pro » de l'informatique, ma collaboration avec d'autres éleveurs au groupe de travail a débouché sur une interface intuitive et facilement utilisable. On a fait en sorte que Sanael ne soit pas rebutant pour l'éleveur.

Que diriez-vous de Sanael à un collègue éleveur ?

J'ai déjà commencé à en parler autour de moi ! Je leur dis que Sanael, c'est vraiment positif comme application. Je le conseille à tous les éleveurs. En plus, c'est gratuit pour les adhérents du GDS !

Yann Jouannic. Chargé de communication (GDS Bretagne)

événements

Concours, comices, manifestations diverses..., votre GDS est présent et vigilant

Lors de ces rassemblements, les équipes de GDS Bretagne sont systématiquement présentes à l'accueil des animaux (contrôle physique, contrôle documentaire...). Les GDS poursuivent l'harmonisation de leur organisation autour de principes sur lesquels ils s'engagent à : faciliter les démarches administratives des éleveurs exposants, être réactif et s'assurer que les animaux pourront participer en toute sécurité sanitaire...

Nos objectifs sont de simplifier les modalités, d'être toujours plus efficaces et d'avoir une organisation fiable et sécurisante.

Laurent Cloastre. Responsable technique (35)



Lors des manifestations agricoles, les équipes de GDS Bretagne veillent au grain !

autopsie

Des mortalités inexplicables ?
L'action autopsie peut vous aider

L'action « autopsie » des GDS est régionale. Elle a deux objectifs complémentaires. Le premier est d'apporter **individuellement** une réponse aux éleveurs confrontés à des problèmes graves sur leur élevage en permettant la mise en place de mesures correctives rapides et efficaces. Le second est de contribuer **collectivement** à la surveillance sanitaire des pathologies émergentes et de celles déjà présentes sur le territoire.

Les principales causes de décès identifiées à l'autopsie sont d'origine digestive, infectieuse ou parasitaire. L'autopsie doit être réalisée au maximum 12 heures après la mort de l'animal et nécessite une bonne concertation entre l'éleveur, son vétérinaire et le GDS. Entre 2009 et 2011, près de 500 autopsies ont ainsi été réalisées dans le cadre de cette action.

Sébastien Geollot. Vétérinaire conseil (29)

innovation

Avortements : la dernière innovation « GDS Bretagne »

En 2011, le protocole d'aide au diagnostic des avortements répétés a été standardisé en Bretagne. À l'issue de réunions d'information, des kits de prélèvements ont été remis aux vétérinaires. Ces kits permettent de réaliser tous les prélèvements nécessaires et leur envoi réglementaire et sécurisé vers le laboratoire. En plus des analyses systématiques, certaines sont réalisées après concertation entre les vétérinaires traitants et ceux du GDS. Ce protocole permet de dépister les maladies connues, mais également de s'adapter aux maladies émergentes comme la maladie de Schmallenberg.

Ce kit sera présenté le 11 janvier 2013 lors d'une réunion commune de GDS France et de la SNGTV (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires).

Grégoire Kuntz. Vétérinaire conseil (22)



salmonelles

Observatoire régional « Salmonelles » 2012

Un élevage breton sur deux est porteur sain de salmonelles (sans symptômes) et un sur dix est excréteur intermittent dans le lait. Tels sont les résultats 2012 de l'observatoire breton pour la surveillance des salmonelles, organisé par GDS Bretagne. Ces résultats traduisent une dégradation par rapport aux années précédentes. Il ressort également que la mauvaise protection des lieux de stockage des aliments et la présence d'oiseaux sauvages dans l'exploitation sont des facteurs de risque du portage de salmonelles.

En outre, on a enregistré en 2011 une augmentation du nombre d'élevages atteints de salmonellose clinique (à l'origine d'avortements répétés et d'épidémies de diarrhées), alors que les chiffres ne cessaient de diminuer depuis une dizaine d'années.



Salmonelles : GDS Bretagne renforce la surveillance régionale en 2013

GDS Bretagne renforce ses services

L'appui aux élevages confrontés à des épisodes cliniques est consolidé par un suivi dans le temps qui permettra d'évaluer l'amélioration de la situation après la mise en place de mesures correctrices.

Une nouvelle surveillance régionale va être mise en place courant 2013 pour détecter rapidement une zone fortement infectée et surveiller les profils d'antibiorésistance des salmonelles identifiées sur les animaux malades.

La transmission régulière de ces informations aux vétérinaires de terrain leur permettra de réagir rapidement face à une menace locale (émergence d'un nouveau sérotype, résistance fréquente à un antibiotique).

Cette surveillance permettra également de mieux connaître l'impact réel des différents sérotypes de salmonelles détectés en Bretagne depuis peu de temps (montevideo, mbandaka, ohio...).

Thomas Aubineau. Vétérinaire conseil (35)

ovins/caprins

Bilan santé des élevages ovins

Cet été 2012, les techniciens ovins de GDS Bretagne ont réalisé la première visite sanitaire annuelle appelée « Bilan Santé Ovin ». L'occasion de recenser les besoins des adhérents et de présenter les services du GDS. La demande des éleveurs se porte sur **4 thèmes techniques** à travailler par GDS Bretagne : le parasitisme, la mortalité des agneaux, les avortements et les boiteries. Des fiches techniques et protocoles de diagnostic seront proposés aux éleveurs en 2013.

Alban Barbé. Animateur section ovine GDS Bretagne (56)

Élevages caprins : attention aux leucocytes !

La visite sanitaire des élevages, réalisée par les techniciens spécialisés GDS Bretagne, a permis de dresser un état des lieux de la situation sanitaire caprine en Bretagne. Avec une moyenne leucocytaire de 1 750 000 cellules/ml de lait sur le 1^{er} semestre 2012, la maîtrise des taux leucocytaires est la préoccupation majeure des éleveurs. Pour y répondre, la section caprine de GDS Bretagne prévoit pour 2013, en partenariat avec les acteurs de la filière, des formations et des suivis individualisés des éleveurs.

Daniel Le Clairche. Animateur section caprine GDS Bretagne (56)



Où sont faites vos analyses ?

Pour le suivi de nombreuses actions proposées par les GDS de Bretagne, des analyses très diverses sont réalisées pour le compte des éleveurs et ce, à des fins multiples : pour compléter un diagnostic (analyses suite à une autopsie, diarrhées de veaux), pour confirmer ou infirmer une circulation de virus (IBR, BVD...), pour garantir le statut d'un animal (BVD...), etc. Ces analyses sont le plus souvent réalisées par les laboratoires départementaux.

En Ile-et-Vilaine, le laboratoire ISAE (Institut en Santé Agro-Environnement), récemment installé au sein du nouveau pôle Bioagropolis à Fougères (pôle de biotechnologies intégrant également un laboratoire de l'Anses*), peut répondre à toutes ces demandes.

Ce laboratoire comprend trois départements d'analyses en santé animale. Au total, les 27 personnes qualifiées réalisent annuellement 130 000 recherches sérologiques, 21 000 recherches virologiques, 10 000 recherches en bactériologie animale, 11 000 recherches en parasitologie lors d'autopsies, et enfin, 28 000 recherches en biochimie ! Ces analyses sont faites sur tout type de support (sang, matières, tissus...). Pour une meilleure efficacité, une transmission rapide et directe des résultats d'analyses est assurée au GDS pour les maladies dont il a le suivi.



Les autres laboratoires départementaux sont IDHESA 29 (Institut Départemental d'analyses, de conseil et d'expertise en Hygiène alimentaire, Eau et environnement et Santé Animale), et les 2 Laboratoires Départementaux d'Analyses : LDA 56 et LDA 22. Sans oublier les laboratoires interprofessionnels (Lillab et Urcil pour l'essentiel) qui assurent une grande partie des analyses de lait (IBR, BVD, douve...). Tous sont des partenaires majeurs dans le suivi de la santé des cheptels de la région !

*ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire (ex-AFSSA)

*Johann Guernonprez. Responsable technique (35).
Sophie Dzik. Responsable qualité (ISAE)*

À VOTRE SERVICE

Nuisibles : le temps de l'organisation est venu !



Ragondins, corneilles, pigeons domestiques et bien d'autres nuisibles encore... Chacun reconnaît l'impact économique et sanitaire de ces nuisibles sur les exploitations agricoles de Bretagne. Malheureusement, de nombreux facteurs comme la disponibilité en nourriture, les hivers cléments, l'absence de prédateurs naturels ou encore la baisse des effectifs de chasseurs favorisent la recrudescence de ces espèces.

Face à cette menace, les 4 FDGDON* de Bretagne (FECODEC 22, FEFIDEC 29, FEVILDEC 35 et FEMODEC 56) renforcent leurs outils de lutte collective ou leur réseau. Deux exemples l'illustrent bien : la lutte contre les pigeons en milieu d'élevage et la lutte contre les corvidés.

Pour lutter contre les corvidés, les 4 FDGDON proposent selon les départements une action collective par piégeage ou par tir, contre les corneilles et les corbeaux freux. Une diffusion plus large sur le terrain est indispensable pour augmenter le niveau de prélèvement régional annuel d'environ 15000 unités.

*FDGDON : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

Cyrille Lejas. Animateur Fevildec (35)

la FEVILDEC à vos côtés

Pour pigeon feral, la FEVILDEC propose aux éleveurs adhérents une régulation ponctuelle par tir des oiseaux présents en bâtiment. Mais seule une véritable lutte collective sera efficace, malgré les 10 000 oiseaux prélevés annuellement dans la centaine d'exploitations inscrites.

Dans le cadre de la restructuration de son réseau en GDON* (*groupements locaux), la FEVILDEC 35 va proposer des formations complètes aux bénévoles et professionnels disponibles et motivés. Une évidence : seule une organisation locale forte avec une coordination départementale et régionale permettra d'éviter une augmentation des problèmes liés à ces nuisibles dans les années à venir !



Nurserie d'élevage : les conditions de la réussite

Une étude menée en 2011 auprès de 60 élevages laitiers met en évidence la relation entre les conditions de logement des jeunes veaux et leur état de santé.

Avec un taux de mortalité des veaux de près de 12% dans les élevages laitiers et un taux de morbidité de plus de 16% entre la naissance et le sevrage pour l'année 2011, les pertes économiques directes et indirectes sont conséquentes pour toute la filière. Ce constat est le résultat d'une étude menée par GDS Bretagne dans une soixantaine d'élevages laitiers du Morbihan.

“ **Réaliser un état des lieux de la santé des veaux de la naissance au sevrage,...**

L'objectif de l'étude ? Réaliser un état des lieux de la santé des veaux de la naissance au sevrage, en étudiant les caractéristiques du logement, des équipements, des pratiques d'élevage mises en œuvre pour permettre aux éleveurs porteurs de projets et aux concepteurs de mieux appréhender la construction des nurseries.

”

Quelles sont les erreurs les plus fréquemment rencontrées ?

Les principaux facteurs de risques sur la santé des veaux mis en évidence par l'étude portent sur les paramètres techniques et d'ambiance de la nurserie.

Seulement un tiers des nurseries enquêtées ont des paramètres d'ambiances conformes aux recommandations.

L'excès d'entrée d'air avec courant d'air (portail coulissant non étanche...), et l'excès de volume d'air disponible par veau sont très souvent constatés dans les nurseries. Les deux-tiers des nurseries enquêtées ont un volume d'air (25m³ par veau en moyenne) qui se situe au-delà des besoins du veau. Dans la grande majorité des cas la nurserie ne permet pas de maintenir une température

comprise entre 12 et 25°C, soit la température de confort du veau nouveau-né.

70% des nurseries ont une mauvaise orientation, avec des entrées d'air situées sur la partie du bâtiment exposées au Nord et avec des retombées d'air froid directement sur les veaux. Par ailleurs, la cohabitation des différentes catégories d'âge d'animaux dans la nurserie complique encore la situation ; les besoins d'ambiance du jeune veau en phase lactée ne sont pas les mêmes que ceux du veau sevré. De même, la préparation des buvées dans la nurserie constitue aussi un facteur de

risque : en effet, préparer le lait dans la nurserie augmente de façon considérable le taux d'hygrométrie dans le bâtiment.

Parmi les autres sources de problèmes, citons l'impossibilité d'isoler physiquement les veaux malades ou achetés, une luminosité excessive liée à la pose de translucides en toiture, l'absence de lampe à infra rouge pour réchauffer les veaux quand il fait froid et l'absence de thermomètre pour mesurer la température dans la nurserie.

“ Seul un tiers des nurseries ont des paramètres d'ambiance conformes ”

des conditions idéales...

Quelles sont les conditions d'ambiance idéales pour un jeune veau ?

- Température pour le nouveau-né : + 12 à 25°C
- Pas d'écart entre jour et nuit supérieur à 8 ou 10 °C
- Volume d'air : 7 à 10 m³
- Volume d'air : maximum 0,25 m/s
- Absence d'entrée d'air « parasite » aux portails
- Absence d'odeur d'ammoniac

Pourquoi les nouvelles nurseries posent parfois plus de problèmes ?

L'évolution des nouveaux bâtiments est inquiétante parce qu'elle s'éloigne encore d'avantage des recommandations d'ambiance pour les veaux.

L'enquête de GDS Bretagne a montré que les nouvelles nurseries ont en effet tendance à dégrader la situation, notamment en termes d'excès de volume d'air disponible par veau et de cohabitation entre animaux d'âges différents. Ainsi, les entrées d'air sont souvent plus adaptées aux besoins des gros bovins (0,1 m²/animal) qu'à ceux des veaux (0,04 m²/veau). De même, l'orientation de la nurserie pose

également souvent problème parce qu'elle est fonction des autres modules (salle de traite, laiterie, et stabulation des vaches).

Cette dérive s'explique par une conception du bâtiment qui s'éloigne des besoins du veau en terme d'ambiance (température, humidité...) au profit du confort de l'éleveur (passage de tracteur, stockage de paille...).

Pourtant, de nombreuses solutions techniques existent dans la conception pour éviter ces défauts et mettre en place des solutions compatibles entre les besoins des éleveurs et ceux des animaux.

“ Les nouvelles nurseries ont tendance à dégrader la situation ”



Une nurserie réussie, c'est d'abord une construction conforme aux recommandations des chartes qualité (conception-construction du Comité Régional Bâtiment-CRB)

Quelle est la nurserie type ?

Bâtiment fermé, niches, igloos... La nurserie idéale n'existe pas. À chaque élevage sa ou ses solutions.

Elles seront toujours bonnes à condition de tenir compte des besoins des veaux. Cependant, l'analyse des 96 variables de l'enquête permet de proposer un concept de logement idéal pour garantir la bonne santé des veaux. En premier lieu, la nurserie doit être exposée suivant une orientation « chaude » (long pan Ouest à Sud Ouest), en évitant les entrées d'air au Nord. Ensuite, la nurserie doit être spécifique pour les veaux, de la naissance au sevrage, avec un local

96 recommandations pour un logement idéal et des veaux en bonne santé

distinct pour préparer les buvées, des surfaces d'entrées et de sorties d'air conformes aux recommandations, des portails battants et étanches, un bâtiment isolé en toiture. Les veaux doivent être élevés en cases individuelles paillées, avec une protection sanitaire renforcée.

Les cases seront écartées ou isolées des parois froides et seront désinfectées après chaque passage de veau, en instaurant si possible un vide sanitaire.

Dernier conseil : l'entrée doit être réservée exclusivement aux éleveurs !

Des points à surveiller

Les entrées d'air doivent être modulables en fonction des conditions météorologiques et des saisons, pour éviter les retombées d'air froid sur les veaux. Ainsi, les fortes amplitudes de température sont très stressantes pour les veaux. De même, le bardage claire-voie n'est pas très adapté, parce qu'il n'est pas modulable ; il faut lui préférer les déflecteurs.

La luminosité doit être suffisante mais pas excessive. La recherche de luminosité (pose de translucides en toiture) peut conduire à augmenter la température dans la nurserie en été. Il est possible de poser moins de translucides sur la toiture et de gagner en luminosité en posant des plaques éclairantes en pignon et/ou en long pan.

La température n'a pas de signification toute seule. La température perçue par le veau s'abaisse de 2°C s'il est soumis à un courant d'air de 1 km/h. Cet abaissement peut aller jusqu'à 4°C en combinaison avec une forte humidité. Les jeunes veaux n'apprécient pas le froid, surtout quand il se conjugue avec l'humidité et le courant d'air ; pour l'éviter, il ne faut donc pas hésiter à isoler la toiture et certains murs.

Le taux d'hygrométrie : Préparer les buvées dans la nurserie augmente de façon considérable le taux d'hygrométrie dans le bâtiment. Il est par conséquent fortement conseillé de séparer le local technique pour la préparation des buvées de l'espace de vie des veaux.



Régulateur*



Extracteur*

*Extracteur : Un extracteur favorise le renouvellement d'air et le maintien d'une bonne ambiance dans la nurserie.
*Régulateur : Une ventilation dynamique permet de maîtriser l'ambiance quelles que soient les conditions climatiques. Le boîtier de régulation facilite le réglage des paramètres.

Zoom sur l'équipe

Une équipe de spécialistes au service de l'éleveur

Au sein de GDS Bretagne nous avons une équipe de 10 techniciens spécialisés sur les questions de « Bâtiments, santé et bien-être ». Ces techniciens interviennent à la demande des éleveurs qui sont majoritairement confrontés à des pathologies respiratoires sur les veaux et/ou de mammites cliniques sur les vaches. Leurs interventions consistent d'une part, à réaliser

un diagnostic de l'ambiance du bâtiment à partir de relevés des paramètres techniques et d'ambiance à l'aide de matériels très spécifiques, et d'autre part à proposer un plan d'amélioration de l'ambiance. Une grille d'auto-diagnostic du logement des veaux et de la nurserie type est également disponible pour les éleveurs auprès des techniciens du GDS.

Quelles sont les indicateurs d'une mauvaise ambiance ?

Plusieurs indices permettent de suspecter un problème de ventilation des nurseries : présence de condensation sur les parois froides, pelage humide sur les veaux, des animaux qui toussent, des courants d'air, une odeur d'ammoniac. Le dégagement d'ammoniac irrite les voies respiratoires des veaux et offre un terrain favorable aux agents pathogènes.

PARAMÈTRES À RESPECTER

Paramètres techniques :

	VOTRE NURSERIE	
	oui	non
Bonne orientation (entrées d'air situées au long-pan OUEST)	☐	☐
Local spécifique pour les veaux de la naissance au sevrage	☐	☐
Volume d'air compris entre 7 et 10 m ³ par veau	☐	☐
Surface entrée d'air ≤ à 0,04m ² /veau	☐	☐
Surface sortie d'air < 0,02 m ² /veau	☐	☐
Portails étanches ou portes battantes	☐	☐
Toiture isolée	☐	☐
Sol bétonné	☐	☐

Paramètres d'ambiance :

Température comprise en permanence entre 12 et 25°C	☐	☐
Bonne luminosité naturelle	☐	☐
Absence d'odeur	☐	☐
Absence de courants d'air au niveau des veaux : vitesse d'air < 0,25 m/s	☐	☐
Absence d'humidité	☐	☐

Équipements et pratiques d'élevage :

Local de quarantaine	☐	☐
Pédiluve à l'entrée du local	☐	☐
Veaux logés en cases individuelles pendant 2-3 semaines	☐	☐
Sonde thermomètre « mini-maxi »	☐	☐
Pèse colostrum	☐	☐
Lampe à infra-rouge	☐	☐
Présence d'un local distinct de la nurserie pour préparer les buvées	☐	☐
Reffauche lait	☐	☐
Caniveau écouleur des jus	☐	☐
Désinfection des cases après chaque veau ou chaque lot	☐	☐
Vide sanitaire annuel	☐	☐

Situation sanitaire des veaux :

Taux de mortalité <4%	☐	☐
Taux de morbidité <10 %	☐	☐
Absence de pathologies respiratoires	☐	☐
Diagnostic d'ambiance réalisé par un conseiller spécialisé	☐	☐

Daniel Le Clainche. Animateur technique du groupe « Ambiance et bien-être » GDS Bretagne (56)

RENDEZ-VOUS

GDS 29

Forum des métiers et de la création d'entreprise en agriculture (Châteaulin)

13/01 (salle Coatigrac'h)

Assemblée Générale : 24/01

Assemblée Générale de zones :

Ar Mor (7/02), Montagnes Noires (8/02), La Montagne (13/02)

Festival de l'élevage de Quimper : 16 et 17/03

GDS 35

Assemblée Générale départementale : 19/03

Concours animaux de la Foire de Rennes :

du 29 au 31/03

GDS 56

Réunions cantonales : 19/03

Assemblée Générale : 29/03

Concours animaux de la Foire de Rennes :

du 29 au 31/03

formations

Santé du veau

(Intervenant du GDS : **Ivanne Leperlier, Vétérinaire conseil**)

10/01 avec le Groupe Vétérinaire (GV) de Pluméliau

22/01 avec le GV de Quimperlé

24/01 avec le GV Le Maître-Bouchon de Questembert

Écornage

(Intervenant du GDS : **Ivanne Leperlier, Vétérinaire conseil** et **François Rafflegeau, Formateur agréé Institut de l'Elevage**)

11/01 sur le secteur de Lorient - Pont-Scorff

15/01 sur le secteur de Guern

Vêlage

(Intervenant du GDS : **Ivanne Leperlier, Vétérinaire conseil**)

15/01 avec le GV de Malestroit

17/01 avec le GV de Mauron

29/01 avec le GV de Josselin (secteur de Plumelec)

14/02 avec le GV de Ploermel

Parasitisme

(Intervenant du GDS : **Daniel Le Clainche, Responsable technique**)

29/01 avec le GV Le Maître-Bouchon de Questembert

12/03 avec Dr Le Bourdieu à Elven

Boiterie

(Intervenant du GDS : **Ivanne Leperlier, Vétérinaire conseil**)

19/02 avec le GV de Bubry

21/02 avec le GV de Régigny

BONS PLANS

pratique

Comment transférer un gros fichier

Pour transmettre ou transférer des fichiers importants (plus de 10 Mo), il existe des solutions gratuites qui remplacent avantageusement les sites serveurs.



Voici quelques adresses à tester et à adopter : www.mygigamail.com jusqu'à 30 Mo ; www.nextsend.com jusqu'à 1 Go ; www.yousendit.com jusqu'à 2 Go. Pour des plus gros volumes, ces sites vous proposeront des abonnements à des tarifs raisonnables. Pour vos albums photos, le plus pratique est Picasa, téléchargeable gratuitement sur www.01net.com

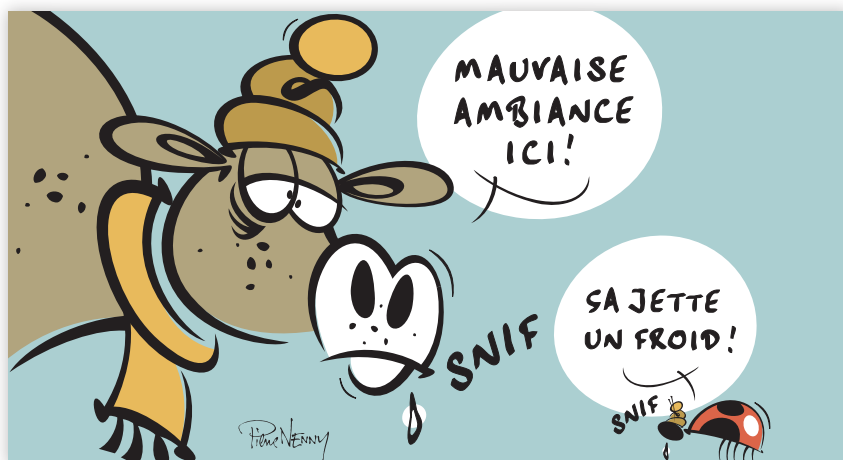
Patrick Martin. Responsable administratif (22)

LE CHIFFRE

100 %

des piscicultures bretonnes sont adhérentes à GDS Bretagne (63 sites au total)

la bulle



L'interview Bernard Vallat

Bernard Vallat est directeur général de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) depuis janvier 2001. L'OIE, basée à Paris, regroupe 176 Etats-membres.
Site : www.oie.int/fr



crédit photo : D. Mordzinski / OIE

Quelles sont les grandes questions de santé animale à l'échelle mondiale ?

Nous devons toujours prévenir les grandes épidémies et les maladies contagieuses.

Ainsi, pour la fièvre aphteuse aux incidences économiques fortes, seuls 64 pays sont reconnus indemnes. Le continent africain est particulièrement infecté et cette maladie est une menace pour tous les pays qui ont réussi à s'en débarrasser à grands frais.

C'est le cas également de la peste des petits ruminants (ovins, caprins), avec une propagation constatée en Asie. Ensuite, la peste porcine classique et surtout la peste porcine africaine pour laquelle il n'y a pas de vaccin, restent préoccupantes. Enfin, la grippe aviaire, devenue endémique dans de nombreux pays avec des virus hautement pathogènes comme le fameux H5N1, a entraîné des vaccinations coûteuses et accentué les risques d'échanges de virus entre animaux domestiques et animaux sauvages.

Plus globalement, on évalue une centaine de maladies à potentiel transfrontalier. Les pays membres de l'OIE s'engagent à faire des rapports tous les 6 mois et à signaler les foyers de maladies dès leur apparition. Cette obligation de transparence s'accompagne de services vétérinaires de proximité, de réseaux de surveillance, et d'usages de vaccins reconnus par l'OIE. Le contrôle des importations et des exportations des animaux comme des produits (ex. : œufs) a également été renforcé.

Quelles leçons peut-on tirer des crises sanitaires ?

L'Europe a du faire face à de nouvelles maladies comme la fièvre catarrhale ovine (FCO) ou le virus Schmallenberg. Ces maladies nécessitent la mise au point de vaccins, sans compter les répercussions économiques indirectes avec la fermeture des frontières pour les exportations. L'explosion des flux de marchandises et des personnes va entraîner l'augmentation de pathogènes ; il faudra donc accroître les contrôles aux frontières, mais on ne pourra jamais tout contrôler. La prévention et la surveillance seront toujours indispensables, de même que la formation des éleveurs et la présence de vétérinaires sur tout le territoire. En cas de menace, l'alerte doit être précoce et la réaction rapide. La prévention coûte toujours nettement moins cher que l'intervention après coup.

“ Les pays membres de l'OIE s'engagent à faire des rapports tous les 6 mois ”

Quels liens entre santé animale et santé publique ?

La majorité des maladies humaines (60%) sont d'origine animale ; c'est encore plus vrai pour les maladies émergentes (75%). Nous avons tout intérêt à organiser la surveillance de la santé animale, y compris dans les pays les plus pauvres. Au sein de l'OIE, nous mettons en place un fonds mondial de solidarité internationale pour intervenir dans ces pays pauvres, à travers des programmes de formation, de prévention... L'investissement dans la santé des animaux peut sauver des vies humaines.

Quels sont les points de vigilance à l'avenir ?

Des pays émergents comme l'Asie vont consommer plus de protéines animales. Cela va entraîner une intensification des élevages, sans que la législation ou les services de contrôle ne suivent, avec des risques d'apparition d'antibiorésistance. De plus, la mondialisation des échanges augmentera le risque de maladies émergentes qui supposeront des systèmes de contrôle, de prévention, de réaction rapide et d'échanges d'information. L'information est essentielle et la pression des médias oblige les pays à plus de transparence.

Quelles règles pour la collecte ?

Où et comment appeler ?

Les appels aux services de l'équarrissage peuvent être passés : par le serveur vocal : n° **08 91 70 01 02** à partir d'un téléphone fixe ou d'un portable par Internet, sur le serveur **www.agranet.fr**

Le délai de collecte

Il est de **2 jours francs** pour un appel passé avant 18 h. Si l'appel est passé après 18 h, le délai démarre le surlendemain.

EXEMPLES

JOUR DE COLLECTE

- Appel le mardi 14 h	mercredi-jeudi
- Appel le mardi 19 h	jeudi-vendredi

Les jours fériés et week-end ne sont pas comptés dans les 2 jours ; cela rallonge d'autant le délai.

Conclusions sur le passage d'appel

N'attendez pas le soir pour passer vos appels si la mortalité est constatée le matin ou en début d'après-midi, sinon le délai de collecte est allongé d'1 jour.

Pour les enlèvements de lots de volailles ou de porcs, prévoir les décalages des jours de week-end et fériés. Privilégier les appels en début de semaine.

Les documents

Pour faciliter l'accès aux documents, il faut disposer d'une boîte aux lettres (ou équivalent) à côté du bac d'équarrissage ou du lieu de collecte. Cette boîte recevra les documents du bovin nécessaires pour l'enlèvement et les bons d'équarrissage.

Attention au lieu de dépôt de cadavres : il doit être accessible au camion et surtout être distant des lignes EDF.



Équarrissage : quelques modalités à respecter pour l'enlèvement des cadavres.

Que faire en cas de retard de collecte ?

Le délai de 2 jours est dépassé et vous avez un **n° d'enregistrement** : ne pas repasser l'appel pour cet enlèvement déjà enregistré.

Signaler le problème à votre GDS départemental ou appeler le n° particulier pour signaler le retard (ligne ouverte de 10 h à 12 h du lundi au vendredi).

- SIFDDA Plouvara : **02 96 73 97 59**

- SIFDDA Guer : **02 97 22 19 02**

- SIFDDA Arzano : **02 98 71 71 70**

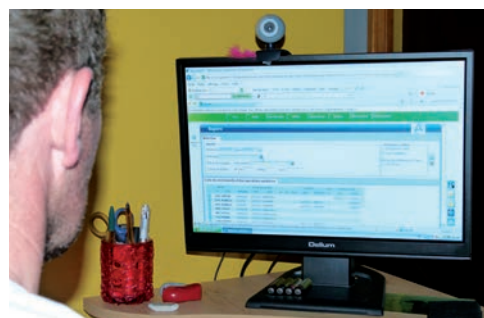
- SIFDDA St Germain : **02 99 55 60 60**

Pour toute autre situation, ces numéros particuliers restent à votre disposition.

Félix Mahé. Responsable technique (22)

Tenue du registre des traitements : il faut réagir !!!

Le défaut de tenue du registre des traitements revient chaque année sur le podium des écarts et marges de progrès des audits de la Charte des Bonnes Pratiques en élevage (CBPE). Les points souvent mis en évidence sont les traitements sur les veaux et les dates de remise en livraison de viande non renseignées... **Ce registre constitue pourtant la base essentielle** tant pour la protection du consommateur que pour piloter la santé de votre troupeau.



Les GDS, en association avec les autres organismes d'élevage, ont conçu Agrael pour vous faciliter la tâche. Agrael sanitaire garantit que chaque traitement enregistré possède les éléments essentiels et obligatoires à la bonne tenue du registre des traitements. Ce logiciel contient de nombreuses astuces permettant d'alléger cette tâche : la saisie en lots, l'enregistrement de protocoles de traitements utilisés fréquemment, une passerelle avec le logiciel Vetélevage pour ne pas ressaisir les traitements faits par le vétérinaire...

La version mobile d'Agrael permet d'enregistrer et de consulter ces événements au fil de la journée sur le téléphone, ce qui évitera d'oublier de noter ou d'alléger les tâches administratives du soir. Alors n'ayez pas d'appréhension, l'informatique, ce n'est pas que pour les « jeunes » ! Franchissez ce pas, le GDS est là pour vous accompagner dans cette démarche.

Loïc Maurin. Vétérinaire conseil (22)

apiculture

Déclaration des ruchers :
une vignette millésimée !

L'identification est le premier maillon de toute action sanitaire : c'est vrai pour les abeilles comme pour les autres espèces animales. Déclarer, c'est améliorer le réseau de surveillance et faciliter la lutte contre les maladies : voilà l'importance de cette déclaration, devenue d'ailleurs obligatoire depuis 2010. Les amateurs comme les professionnels, doivent dès la 1^{ère} ruche faire la déclaration chaque année. Les GDS Apicoles et GDS Bretagne veillent à obtenir 100 % de déclaration.

Une vignette millésimée « à la couleur de l'année » attestant la déclaration, sera désormais fournie : collez-la sur le panneau portant votre numéro d'apiculteur. **SOYONS FIERES DE L'AFFICHER !**

Laurent Cloastre. Responsable technique (35)

guide de formation

Des éleveurs
mieux formés pour plus d'efficacité !

GDS Bretagne lance son guide de formation. Une offre pédagogique concrète, directement applicable sur le terrain : examen du bovin malade, problèmes sanitaires à l'installation..., vous y trouverez toutes les clés nécessaires pour optimiser la situation sanitaire de votre exploitation.

Demandez votre guide de formation auprès de votre GDS !

Yann Jouannic. Chargé de communication (GDS Bretagne)

déchets de soins

Trier et collecter ses déchets vétérinaires : jouez gagnant !

Les GDS, avec votre vétérinaire, vous proposent deux contenants adaptés :

Le bac bleu (60 L) pour les flacons en verre ou plastique, les gants, les cartons, les seringues intramammaires et intra-utérins, les produits périmés. **Prix : 20 € HT.** Le bac jaune (3L) pour les aiguilles et seringues usagées, les lames de scalpel. **Prix : 7 € HT.**

Ces bacs sont détruits par incinération. La réglementation impose une destruction des bacs jaunes (déchets d'activité de soins à risque infectieux) à très haute température, donc coûteuse. Les bacs bleus (déchets industriels banaux) peuvent subir un traitement plus léger et plus économe. En s'équipant des 2 bacs pour assurer un tri rigoureux, vous garantisiez des coûts d'élimination modérés. Une solution facile et peu coûteuse qui donne en outre une image positive de la profession.

Jean-Paul Olivier. Responsable technique (56)



identification

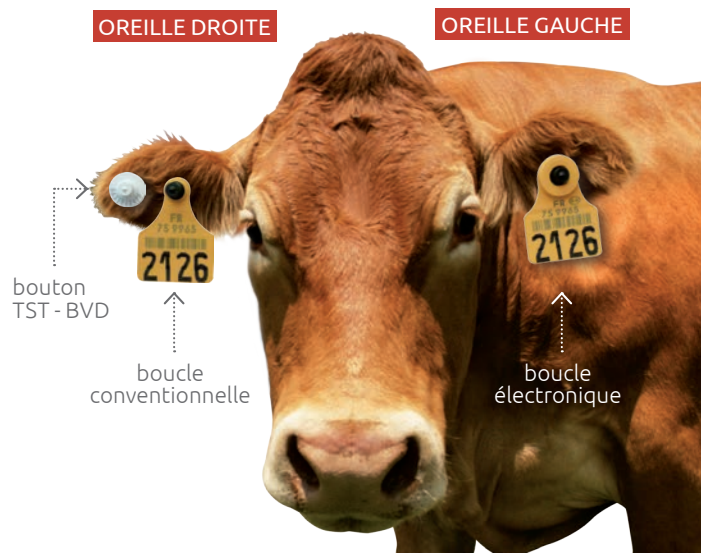
L'éleveur :
acteur principal de l'identification bovine

Dès la naissance, l'éleveur doit poser au veau deux boucles conventionnelles. Chacune comporte le code pays FR et le numéro national à 10 chiffres qu'il gardera toute sa vie. Les 4 derniers chiffres forment le numéro de travail. Cette identification vise à assurer une totale traçabilité des animaux de la naissance à l'abattage. **L'éleveur doit notifier la naissance auprès de l'EDE (établissement de l'élevage) dans les 7 jours.**

Il existe d'autres techniques de bouclage à disposition de l'éleveur. Le **bouclage électronique**, en remplacement de la boucle conventionnelle sur l'oreille gauche du bovin, permet des applications concrètes en élevage comme le tri, le repérage, la surveillance, l'automatisation... Enfin, la **boucle auriculaire « TST »**, développée par le GDS et posée sur l'oreille droite, permet par un prélèvement de cartilage la garantie non-IP1* du jeune bovin.

*IP1 : Infecté Permanent Immunotolérant (IPI) à l'égard du virus de la BVD

Gilbert Louarn. Responsable technique (56)



Bovins

- **JANVIER** : second traitement contre la douve des vaches laitières, si besoin
- **HIVER** : vérifier la température de la litière avant de vider le fumier
- **FÉVRIER OU MARS** : préparer la mise à l'herbe, respecter les transitions alimentaires
- **AVRIL** : à la mise à l'herbe des génisses, penser à la prévention du parasitisme



Ovins

- **PAILLAGE JOURNALIER** des aires de vie à raison d'1kg de paille par m² et par jour
- **RÉALISER DES ANALYSES** en cas d'apparition de pathologies digestives ou pulmonaires



- **CURER ET DÉSINFECTER** les aires paillées et les cases d'agnelage entre deux phases de mise-bas
- **MISE À L'HERBE** : un mois environ après la mise à l'herbe, surveiller le parasitisme en réalisant des analyses de mélange de fèces

Caprins

- **FAIRE UN CONTRÔLE OPTITRAITE** de l'installation de traite par un agent agréé CROCIT
- **VÉRIFIER** le bon réglage du thermiseur
- **RÉALISER DES ANALYSES** en cas d'apparition de pathologies néonatales

Aquaculture

- **PENSER À MAINTENIR** la surveillance rigoureuse des parasitoses externes survenant en fin de période (mars-avril)

Aviculture

- **MAÎTRISE DES INSECTES DÈS LE MOIS DE MARS** :



- **En élevage sur fientes humides** (pondeuses ...) : surveillance de populations de mouches, si nécessaire, traitements larvicides sur les fientes
- **En élevage sur fumier** : 1^{er} traitement annuel larvicide contre les coléoptères (ténébrions et cucujides)

Apiculture

- **TRAVAILLER LE MOINS POSSIBLE SUR LES RUCHES PENDANT L'HIVER.** Toutefois, pour passer la mauvaise saison, ne pas oublier de surveiller l'état de leurs réserves

Conseils bovins / ovins / caprins

- **NETTOYER** les abreuvoirs une fois par semaine, au minimum
- **MARS - AVRIL** : lors des épandages de fumier ou de lisier, respecter la réglementation, privilégier l'épandage pour enfouissement. Attention au délai entre l'épandage et le pâturage : un mois minimum !
- **FÉVRIER OU MARS** : préparer la mise à l'herbe, respecter les transitions alimentaires
- **MARS - AVRIL** : réaliser une analyse d'eau des captages privés (puits, forages)



Michel Gavaud

Question d'équilibre

Dans la vie, il y a les diseux et les faiseux. Michel Gavaud fait plutôt partie de la seconde catégorie. Portrait d'un conseiller à toute épreuve.



Michel Gavaud, conseiller sanitaire au GDS du Morbihan.

Le contact facile et la poignée de main franche, Michel Gavaud est le genre de personnage avec lequel on se sent tout de suite à l'aise. Et ça tombe bien. Conseiller sanitaire au GDS 56, Michel donne tout de suite le ton ; *« on est en élevage toute la journée, c'est important d'avoir un bon relationnel »*. Natif de Guégon, près de Josselin, ce fils d'éleveur laitier grandit dans la ferme familiale.

Un terrain de jeux d'une vingtaine d'hectares sur lequel Michel sait très tôt ce qu'il veut faire : *« travailler dans l'agriculture, par passion »*. Mais avant le grand saut dans la vie professionnelle, il passe d'abord un Bac D au Lycée La Mennais à Ploërmel. Juste un bac, pas plus, Michel est pressé de travailler. *« C'était plus facile à l'époque avec le bac. Je voulais rentrer directement sur le marché du travail, je ne voulais pas continuer les études »*, confie-t-il. Michel rentre donc au GMAC (Groupement Morbihannais d'Assainissement du Cheptel et ancêtre du GDS) comme technicien identificateur en 1975.

Pionnier de l'IPG

À son entrée dans la structure, ils sont une dizaine de techniciens à prendre en charge l'identification des bovins. *« C'était le début de l'identification Pérenne Généralisée, à l'époque l'éleveur ne posait pas de boucles »*, indique Michel. *« On passait une fois par an faire l'inventaire et boucler les animaux »*. Très vite, le métier évolue vers l'action sanitaire, avec la BVD notamment. Notre jeune technicien évolue lui aussi, et se spécialise en qualité du lait. *« En ce qui me concerne, j'ai commencé en travaillant sur les mammites »*, poursuit celui qui anime alors aussi le réseau de délégués cantonaux.

Son périmètre d'intervention est le secteur de Josselin-Rohan, soit 500 exploitations à suivre. Les journées de cet expert de la mammité démarrent très tôt, vers 6h30-7h par une assistance à la traite pour les éleveurs en suivi. Deux à trois heures sont nécessaires pour faire le tour complet des pratiques de traite avec l'éleveur. Beaucoup de technique aussi. Le conseiller spécialisé fait la chasse aux dysfonctionnements en contrôlant l'état des trayons durant la traite.

« Une machine à traire qui fonctionne mal peut engendrer des problèmes comme un taux de cellules élevé ou des mammites », souligne l'intéressé qui connaît son affaire. Tel un chasseur, Michel traque aussi les courants vagabonds dans les exploitations, sources d'infections mammaires. Et vigilant, il garde un œil sur le bâtiment et l'aire de couchage.

Quand il ne s'occupe pas de qualité du lait, notre conseiller fait du suivi sanitaire en élevage sur des problématiques aussi variées que la BVD, les avortements ou la santé du veau. Son domaine d'activité le conduit également à réaliser des audits en volaille de chair, soit près d'une centaine d'interventions à l'année.

Engagement local

De conseiller sanitaire à élu local, il n'y a qu'un pas. Celui qui aime se définir *« proche des éleveurs »* l'est tout autant auprès de ses administrés. Il met sans ambages son sens de l'engagement et sa proximité au service de la vie locale. Un engagement presque aussi long que sa carrière au GDS : *« en 2014, ça fera 31 ans que je suis précis Michel. Au début est devenu conseiller me l'a proposé »*. Aujourd'hui 1^{er} adjoint, il achève son 5^{ème} mandat. CQFD.

Ses dossiers ? L'agriculture, bien sûr, mais également l'environnement, l'urbanisme et le social. *« Même si c'est prenant, à raison de 2 à 3 soirs par semaine, on se prend vite au jeu. La vie de la commune, c'est tellement important »*, affirme-t-il. Cet épicurien de la vie locale gère pourtant de lourds dossiers après son travail, comme la construction d'une maison de santé ou de logements neufs. *« C'est juste une question d'équilibre »*, rassure Michel, un sourire en coin. Chapeau l'équilibriste !

Repères

- 1974** Obtention du Bac D (Maths Sciences Naturelles)
- 1975** Entrée au GMAC 56 comme technicien identificateur
- 1983** 1^{er} mandat d'élu local - Conseiller municipal - Guégon (56)
- 2008** 5^{ème} mandat d'élu local
Premier adjoint au maire - Guégon (56)

Yann Jouannic. Chargé de communication (GDS Bretagne)

Juste une image



... vu quelque part dans l'ouest